

religieuses, de s'en faire les ardens prosélytes, de les défendre avec une généreuse fierté, des apôtres en un mot.

Or, ce serait une erreur de croire que la retraite ne convient pas à tout le monde ; qu'elle est un exercice propre aux prêtres, aux religieux, aux personnes dévotes, mais qu'elle dépasse la capacité spirituelle des hommes du monde, surtout des gens du peuple et de la classe laborieuse. L'expérience est là qui prouve au contraire, d'une manière irréfutable, que les retraites, et spécialement les retraites dites *fermées*, exercent la plus profonde influence dans tous les rangs de la société ; que les ouvriers et ouvrières, les soldats, les employés, les artisans à quelque corps de métier qu'ils appartiennent, y trouvent tout autant que les membres de la classe dirigeante, les lumières et la force qui font les grands chrétiens, dévoués à toutes les nobles causes qui sollicitent leur concours.

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur Immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les œuvres de retraite, se généralisant de plus en plus, sauvent la société qui se perd.

*Résolution apostolique* : Faire une retraite chaque année et promouvoir autour de soi l'œuvre des retraites.

#### Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

- M. l'abbé P.-J.-E. Pagé, curé de Saint-Charles (Bellechasse) ;
- M. l'abbé Jos. Vaillancourt, curé d'Inverness ;
- M. l'abbé J.-B. Paradis, aumônier du Couvent des Sœurs de la Charité, Québec ;
- M. l'abbé Jules Gervais, vicaire à l'Islet ;
- M. l'abbé Arm. Bergeron, vicaire à Saint-Augustin (Portneuf).

#### Cérémonie religieuse

— o —

Le 28 juin, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, vingt-trois postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation des